



LA LETTRE

N° 17 - Janvier 2016

SOMMAIRE

LA VERSION 'AVOCAT' DE MYCERCLE EST LANCÉE

Elle s'accompagne d'un site dédié <http://avocat.mycercle.net> qui décrit comment elle peut renforcer et sécuriser la liaison avocat-client.

Les premiers résultats d'une étude MyCercle sur **Le dialogue numérique des cabinets d'avocats** et portant sur plus de 1000 cabinets, révèlent qu'un cabinet sur cent seulement propose à ses clients des espaces sécurisés. Les autres utilisent encore massivement des échanges de documents par pièces jointes à des mails. Avec les problèmes de sécurité et de commodité que ce type d'échanges pose au cabinet et à ses clients.

L'avocat abonné à MyCercle choisit les clients qu'il équipe de leur espace personnel et la partie de leur dossier qu'il leur ouvre dans leur espace. La solution **MyCercle Standard pour 15€ HT par mois (30 espaces sécurisés, un forum de discussion)** apparaît parfaitement adaptée au cabinet individuel. Les cabinets plus importants ajustent librement l'abonnement à leurs besoins (pour 50 centimes/mois par espace supplémentaire).

En savoir plus ci-dessous.

LA MISE A JOUR DE LA VERSION RH DE MYCERCLE EST DECALÉE

Les décrets d'application de la loi Rebsamen modifiant la base de données aux partenaires sociaux (ou BDES, reprise par MyCercle / voir sur <http://drh.mycercle.net>) n'ont pas encore été publiés (contrairement à ce qui était envisagé).

Détail ci-dessous.

TRÈS BONNE ANNÉE 2016

Nous vous souhaitons une belle année 2016, pour vous et les vôtres

L'équipe MyCercle

L'ESPACE CLIENT SÉCURISÉ UN ENJEU ESSENTIEL POUR LES AVOCATS

'La sécurité globale de l'écosystème juridique français a beaucoup à gagner à un abandon du recours massif actuel aux échanges de documents par pièces jointes à des mails'.

JÉRÔME CAZES,
PRESIDENT DE MYCERCLE

LES GRANDS CABINETS ANGLO-SAXONS PRÉSENTS EN FRANCE OFFRENT TOUS A LEURS CLIENTS DES ESPACES SÉCURISÉS

MOINS DE 1% DES CABINETS D'AVOCATS FRANÇAIS LE FONT !

A cela, plusieurs explication : mais notamment le coût et la lourdeur des outils proposés. Un investissement et une complexité qui n'est pas à la portée de l'immense majorité des cabinets.

ET POURTANT LES CABINETS FRANÇAIS VALORISENT TOUT AUTANT LA CONFIDENTIALITÉ DE LEURS ÉCHANGES...

Ils utilisent d'ailleurs des outils très confidentiels. Des progrès énormes ont été faits dans la numérisation sécurisée des échanges des avocats avec les juridictions à travers le RPVA, le réseau privé virtuel des avocats créé par le Conseil National des Barreaux, avec sa plateforme e-barreaux. Ce réseau permet la liaison avec les juridictions, la signature électronique (la clé est émise par le Conseil), le travail sécurisé à distance. L'infrastructure de sécurité est forte.

Pourtant, les échanges de documents en aval avec les clients (mais aussi avec les experts, les confrères...) restent massivement gérés par des pièces jointes à des mails, dans une infrastructure de sécurité extrêmement fragile : les messageries et surtout les pièces jointes sont le premier canal d'entrée de virus dans les entreprises.

...ET LEURS CLIENTS ÉGALEMENT

Les clients d'un avocat d'affaires ou d'un avocat qui assiste plutôt les particuliers sont eux aussi sensibles à la sécurité sur internet et connaissent bien les solutions d'extranet ou d'intranet sécurisés. Ils attendent de leur avocat qu'il leur propose des outils 'état de l'art' pour leurs échanges de documents avec eux. Ils s'attendent à trouver tous les documents échangés avec lui, bien classés et à jour. Ils attendent de lui le même service que celui auquel ils sont habitués avec leur banquier, leur assureur. D'autant que les documents échangés avec un avocat sont particulièrement confidentiels.

MYCERCLE MET L'ESPACE CLIENT SECURISE A LA PORTÉE DE TOUS LES CABINETS

Le coût de MyCercle n'est que de 0,50€ HT par interlocuteur et par mois. Les espaces sont ouverts en quelques clics et sont à l'image du cabinet. Il n'est même pas nécessaire que le cabinet ait son site internet. Mais si le cabinet a un site, ses clients pourront accéder à leur espace personnel depuis son site.

PROCÉDURES COLLABORATIVES, EXPERTISES ET TRANSACTIONS PONCTUELLES DANS UN ESPACE DE PARTAGE DÉDIÉ

La procédure collaborative et l'expertise imposent un partage contrôlé entre les différentes parties. C'est aussi le cas des transactions complexes : besoin de tenir à jour chaque participant à la procédure, de mettre à jour un nouveau participant de tout l'historique... Aujourd'hui, les avocats ne gèrent pratiquement plus la circulation de l'information par courrier postal, mais par pièces jointes à des mails et listes de diffusion. Mais comme cela a déjà été souligné, c'est malcommode et dangereux. La solution MyCercle permet notamment de créer en quelques minutes un forum sécurisé de partage. L'avocat décide des participants. Chacun peut ajouter mémos, documents, dire, et alerter ou pas les autres participants sur leur adresse de messagerie.

L'ÉTUDE QUE MYCERCLE REALISE SUR L'ÉQUIPEMENT DES CABINETS D'AVOCATS FRANÇAIS EN ESPACE CLIENTS MONTRÉ D'ORES ET DÉJÀ UN TAUX MOYEN TRÈS FAIBLE DE L'ORDRE DE 1%

Avocats, des espaces sécurisés pour vos clients simplifient leur vie et protègent votre secret professionnel

Des 15€ HT/mois pour 30 espaces, 30 dossiers et 10 collègues

Les 8 premiers cabinets anglo-saxons présents en France offrent tous à leurs clients des espaces sécurisés. Mais seulement 2,6% des cabinets d'avocats français le font. (enquête MyCercle auprès de 840 cabinets français, décembre 2015)

Des espaces sécurisés à votre image pour vos clients avec vos documents et les leurs, classés et à jour

Prêt en une heure, assistance illimitée

Des dossiers de suivi partageables avec votre équipe avec des documents invisibles du client

Lié à votre site ou possible sans site

Des alertes personnalisées au client sur sa boîte mail avec un lien à son espace

Tous échanges cryptés et compatibles signature eBarreau

Une boîte d'envoi du client Ses envois arrivent dans votre dossier de suivi.

Testez gratuitement (sans CB) sur avocat.mycercle.net

MyCercle Compatible

copyright MyCercle 2015

MyCercle Facilité vos dialogues www.avocat.mycercle.net

Vous pouvez tester (sans CB) MyCercle ou vous abonner sur <http://avocat.mycercle.net>

**RH
AU 31 DÉCEMBRE 2016, LES IRP
DEVONT AVOIR UN ACCES
PERMANENT A L'ENSEMBLE DES
INFORMATIONS ET DONNÉES
REQUISES PAR LA LOI REBSAMEN**

BDES

LA MISE A JOUR DE LA VERSION RH DE MYCERCLE EST DÉCALÉE

Les décrets d'application des articles III et IV de la loi Rebsamen n'ont pas encore été publiés (contrairement à ce qui avait été envisagé). Ces dispositions concernent la consultation annuelle sur la situation économique et

financière de l'entreprise et plus précisément le contenu des informations mises à disposition du comité d'entreprise qui peut varier selon que l'entreprise compte plus ou moins de 300 salariés.

Quoi qu'il en soit, au 31 décembre 2016, les IRP de toutes les entreprises de plus de 50 salariés devront avoir un accès permanent à la TOTALITÉ des informations et données requises par la loi.

MyCercle a conçu pour les DRH, à un coût compétitif, deux présentations RH (moins ou plus de 300 salariés) exhaustives au regard des exigences de la loi : en quelques clics, le DRH ouvre les documents réglementaires à tous ses IRP. Chacun de ses interlocuteurs accède à tout moment à partir de son ordinateur, sa tablette ou son mobile à l'ensemble des documents classés et à jour. Et le DRH va plus loin, en dématérialisant la gestion de ses négociations, en ouvrant un espace personnel pour chaque représentant, en disposant à sa main de forums sécurisés d'échanges avec collaborateurs, collègues et experts extérieurs. Le DRH bénéficie d'un appui MyCercle par mail ou téléphone.

Au-delà de cette nouvelle obligation légale, la BDES doit devenir un outil essentiel de la gestion du dialogue social au sein de l'entreprise et un moteur de la performance des RH.

Aussi, n'attendez pas le dernier moment pour vous mettre en règle avec la loi.

Testez MyCercle dès maintenant (sans CB) ou abonnez-vous sur <http://drh.mycercle.net/>

MEILLEURS VOEUX POUR 2016



MyCercle vous souhaite une année placée sous le signe du dialogue.
Un dialogue facilité par MyCercle

www.mycercle.net



MyCercle
Facilite vos dialogues

